

Gaétan Daoust*, Jean Beaulieu* et Armand Corriveau*, Centre de foresterie des Laurentides, Service canadien des forêts.
APTITUDES AU BOUTURAGE D'ÉPICEAS COMMUNS (Picea abies (L.) Karst) d'origines différentes et âgés de 19 ans.

L'examen des aptitudes au bouturage de trente arbres plus âgés de 19 ans et issus de six provenances d'épicea commun a été entrepris afin d'évaluer cette technique de propagation en vue de la réalisation de vergers à graines clonaux. Dix-neuf semaines après le début du test, l'ensemble des clones présentait un taux de racinement moyen de 57 pour-cent et un peu plus de 2,3 racines par bouture. Des différences significatives au seuil de 1 pour-cent ont été trouvées tant au niveau clonal qu'au niveau de l'origine des arbres. En établissant comme seuil d'acceptation un taux de racinement clonal de 50 pour-cent, près des deux-tiers des arbres sélectionnés seraient aptes à constituer le verger. Toutes les provenances y seraient représentées assurant ainsi la diversité génétique des semences produites.

*Centre de foresterie des Laurentides, C.P. 3800, 1055 rue du PEPS, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Denis OUELLET* et Richard ZARNOVICAN*, Service Canadien des forêts. Application de la classification des arbres, selon IUFRO, à un bas perchis: Analyse des données dendrométriques.

La classification des arbres, selon IUFRO, a été appliquée à un bas perchis de bouleau jaune (*Betula alleghaniensis* Britton) de la région de Sherbrooke.

La présentation a pour but de confronter les critères de classification (classes de hauteur, de vitalité, évolutive, de cime, de qualité de la tige et sylvicole) à des paramètres dendrométriques comme le dhp, la hauteur et le volume.

Les résultats montrent la nécessité de l'utilisation d'une telle classification, d'une part pour une bonne description du peuplement, tant dans sa dimension verticale qu'horizontale, et d'autre part pour assurer la bonne exécution des opérations sylviculturales.

*Service Canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides, C.P. 3800, 1055 rue du PEPS, Sainte-Foy (G1V 4C7)

Richard ZARNOVICAN* et Denis OUELLET*, Service canadien des forêts, CLASSIFICATION DES ARBRES DE IUFRO: ANALYSE DES CRITERES ET PARTICULIEREMENT CELUI DE LA TENDANCE ÉVOLUTIVE DES ARBRES.

En 1956, Union Internationale des Instituts de Recherches forestières a accepté la classification des arbres, développée par Hans Leibundgut et elle est connue depuis sous le nom de la classification de IUFRO. Cette classification est basée sur l'appréciation de l'arbre selon les critères biologiques (hauteur, vitalité, tendance évolutive) et les critères économiques (valeur sylvicole, qualité du fût, longueur de la couronne). Elle est utilisée notamment dans la recherche en sylviculture et elle se prête bien à l'étude de la structure des peuplements, de la morphologie des arbres et de l'architecture des peuplements forestiers.

L'analyse des données sur la croissance de bouleau jaune (*Betula alleghaniensis* Britton) d'un bas perchis de la région de Sherbrooke démontre la présence d'une différenciation sociale au sein du peuplement, avec les tendances évolutives distinctes selon les classes de hauteur.

*Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides, C.P. 3800, 1055 rue du PEPS, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7